

## SOS Loire Vivante - ERN France

8 Rue Crozatier 43000 Le Puy en Velay - France

+33(0)4 71 05 57 88

[sosloirevivante@rivernet.org](mailto:sosloirevivante@rivernet.org)

[www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org) [www.ern.org](http://www.ern.org)



Conseil Général du Tarn  
Monsieur le Président  
Hôtel du Département  
Lices Georges Pompidou  
81 013 Albi Cedex 9

Nos réf : LG/14-159

[simon.burner@rivernet.org](mailto:simon.burner@rivernet.org)

Le Puy en Velay, le 03 septembre 2014

### **Projet de barrage de Sivens, lettre ouverte**

Monsieur le Président,

SOS Loire Vivante-ERN France exprime son total désarroi face à l'absence de dialogue avec la société civile ainsi que son opposition au passage en force du projet de barrage de Sivens par votre collectivité et les services publics locaux.

Fort de ses 25 ans d'histoire et de ses nombreux combats pour des rivières vivantes et contre les barrages inutiles, SOS Loire Vivante-ERN France, ses 3000 adhérents ainsi que son large réseau de près de 300 associations en France, demande l'abandon immédiat du projet de barrage de Sivens qui est la plus mauvaise réponse à la bonne question que vous posez de la gestion et de la répartition de l'eau dans le contexte du changement climatique. Mais votre projet de barrage apparaît comme l'exemple de ce qu'il ne faut plus faire. Ce projet inutile, disproportionné et d'un âge révolu est inacceptable à tous les points de vue : financier, social et environnemental. Il est également en opposition avec les réglementations liées à la préservation des zones humides.

Nous soutenons les opposants qui mènent des actions légitimes pour éviter la destruction de cette zone humide. En effet, face à l'autisme dont vous faites preuve, c'est la seule option à leur disposition pour faire entendre leurs voix et protéger la nature pour garantir aux générations futures les services écologiques et sociétaux gratuits qu'elle rend. Nous défendons fermement cette position en pleine connaissance de cause, car il y a 25 ans, nous avons aussi été acculés aux mêmes extrémités d'occuper pacifiquement pendant 5 ans le site de Serre de la Fare en Haute Loire où devait se construire dans les gorges sauvages de la Loire un premier barrage d'un vaste programme de bétonnage du fleuve. Heureusement, celui-ci a été abandonné sur décision du gouvernement en 1994 et nos propositions alternatives ont été reprises par l'Etat faisant aujourd'hui de la Loire le dernier fleuve sauvage d'Europe, un exemple de gestion durable à l'échelle internationale et la fierté de tous ses élus, riverains et visiteurs.

Il est encore temps de choisir la seule voie possible, celle de protéger et de développer durablement la zone humide du Testet pour en faire un site exemplaire de cohabitation des activités agricoles, humaines et de la nature à l'échelle de votre département ! Oui il faut simplement de la volonté, du dialogue et le respect de chacun. Changez de point de vue, prenez en compte les évidences et abandonnez le projet de barrage de Sivens !

SOS Loire Vivante-ERN France a toujours été force de proposition et nous sommes à votre disposition afin de réfléchir avec toutes les parties prenantes à l'élaboration d'alternatives.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Roberto Epple  
Président

Copie : Préfecture, Agence de l'Eau, associations et médias